



Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY

Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65

Courriel:
info@gy.ch

Site:
www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi et mardi:
08h30 à 11h00

jeudi:
16h00 à 19h00
ou sur rendez-vous

MARCHÉ DE NOËL

La commune de Gy est heureuse d'accueillir à nouveau son **Marché de Noël**.

Dimanche 27 novembre 2016 sur la place Gyvi de 10h à 16h.

Divers stands vous proposeront des créations artisanales, telles que couronnes de l'Avent, décorations de table, bougies, idées cadeaux.

La boutique « **Fleur de Trèfle** » vous proposera également une exposition spéciale sur le thème de Noël.

A 10h30, un spectacle surprise sera proposé aux enfants à la Salle Gyvi.

Sur place vous trouverez de quoi vous restaurer. La commune proposera des raclettes dont le bénéfice de la vente sera reversé à une association pour le soutien scolaire.

L'Arrêt d'Bus se chargera de vous désaltérer tout au long de la journée.

Nous nous réjouissons de cette journée et espérons vous voir nombreux !



ESCALADE DES ECOLES DE GY ET PRESINGE

Vendredi 9 décembre 2016
dès 18h45 à Gy

Toute la population est invitée à fêter l'Escalade de nos écoles selon le programme suivant:

18h45 —> Rassemblement des enfants des deux communes sur la place Gyvi et cortège costumé à travers le village jusqu'à l'école.

19h15 —> Dans le préau de l'école de Gy, traditionnelle soupe aux légumes confectionnée par les élèves et les enseignantes, pain, fromage et boissons.

19h45 —> Bris de la Marmite de l'Escalade offerte par les Mairies.

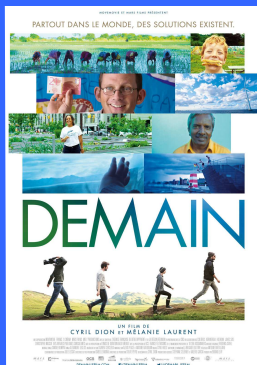
VENEZ NOMBREUX



Agenda

27.11	Marché de Noël
27.11	Votations populaires Salle des Sociétés
8.12	Séance du Conseil Municipal
09.12	Fête de l'Escalade des écoles de Gy et Presinge à Gy
14.12	Bibli-o-bus
22.12	Fête de Noël communale
10.01	Petit-Déjeuner des Aînés (sur invitation)

Projection du film DEMAIN



Le **SAMEDI 26 NOVEMBRE**, les communes de Choulex, Gy, Jussy, Meinier, Presinge et Puplinge vous proposent une **projection du film DEMAIN** à la salles des Fêtes de Jussy.

ENTREE LIBRE

Programme:

Dès 16h00 —> Stands d'informations et rencontre avec des professionnels engagés de manière très concrète dans des voies alternatives de notre région.

18h00 —> Apéritif offert

19h30 —> Projection du film

Film français ayant remporté en 2016 le César du meilleur film documentaire.

Salle des Fêtes de Jussy - Route de Jussy 312 - 1254 Jussy

Circulation chemin des Cherdets

Pour faire suite à la demande des habitants, et afin d'améliorer la sécurité sur le tronçon chemin des Cherdets - chemin de Garmaise, la commune a souhaité instaurer l'extension de la zone 30 km/h sur ces routes et a contacté le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture afin de procéder à une enquête publique. Cette dernière s'est déroulée courant 2016 et n'a été frappé d'aucun recours et l'Arrêté a été délivré.

Dès lors, le marquage et la modification de la signalisation seront entrepris dès que possible selon les conditions météorologiques. De plus, un panneau « 50 km/h » sera posé par la même occasion sur le chemin de la Brasière au carrefour avec le chemin des Cherdets en venant de la route de Covéry afin de limiter la vitesse avant d'entrer dans la zone 30 km/h du village.

Nous espérons que cette limitation sera respectée et qu'elle améliorera la sécurité de la population dans ce secteur.

Information sur la circulation

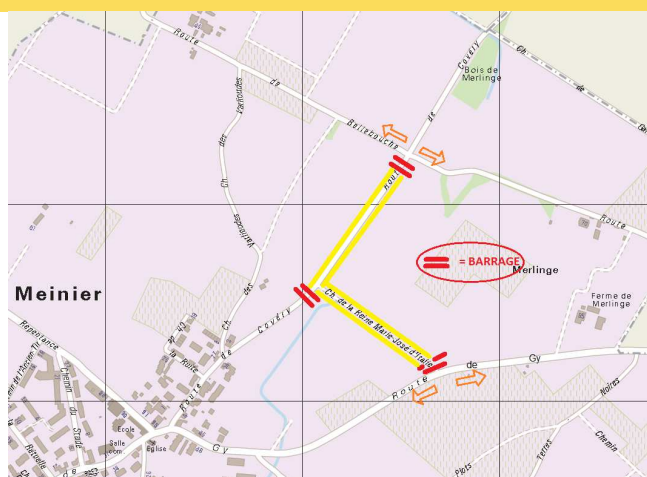
CHANTIER - Chemin de la Reine Marie-José d'Italie.

La commune de Meinier informe qu'afin de remettre le chemin de la Reine Marie-José d'Italie en bidirectionnel, ce dernier sera fermé à la circulation dès le

**lundi 7 novembre 2016 et pour
une durée d'un mois environ.**

Pendant cette période, la circulation sera détournée par les routes de Bellebouche, Thonon et Gy.

Le trafic agricole reste cependant autorisé.



Déblayage de la neige sur les trottoirs

Le déblayage de la neige sur les trottoirs est de la responsabilité de chaque propriétaire.

La voirie dégage en priorité:

les passages piétons, les arrêts TPG, les écoulements d'eau, les zones à risque.

Extrait de la loi cantonale F3 15.04, chap 2, art. 22:

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcade, aux concierges ou, à défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.



Opération NEZ ROUGE 2016



Le petit renne au nez rouge sera à nouveau opérationnel en cette fin d'année 2016 afin de raccompagner tous ceux qui renoncent à reprendre le volant pour diverses raisons: fatigue, prise de médicaments, alcool, etc.

L'opération Nez Rouge fonctionnera les nuits du 9 et 10 décembre, puis reprendra du 15 au 31 décembre 2016.

www.nezrouge.ch / tél: **0800.802.208**

**Les votations populaires du 27 novembre 2016
auront lieu à la Salle des Sociétés - Gyvi**